

# Formulaire SFFN FO Prévention et lutte (prestation A2)

Version mars 2025

RPT 2025-2028

No :

Cases jaunes à remplir par le propriétaire. Cases vertes à remplir avec le garde forestier lors du martelage. Cases bleues à remplir par le SFFN

Prévention et lutte contre les dégâts aux forêts			
No d'accord de prestation (si concerné)		Division(s)	
Propriétaire de la forêt			
Adresse exacte		Banque	
NP, Localité		N° IBAN	
E-mail		Téléphone	
Cadastre+bien(s)-fonds			Cantonnement

Informations sur les mesures	
Fonction forestière gravement mise en danger	<input type="checkbox"/> Protection <input type="checkbox"/> Sociale <input type="checkbox"/> Biodiversité <input type="checkbox"/> Production
Intervention sur min. 10 arbres	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Risque (selon informations dans le règlement)	<input type="checkbox"/> Biotique <input type="checkbox"/> Abiotique
Mesures en adéquation avec le risque ? (Exploitation et évacuation à temps, écorçage...)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Si intervention en forêt protectrice: recommandations Nais respectées	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (expliquer la raison)
Mesures réalisées avec un déficit d'exploitation	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

## Consignes du forestier de cantonnement


Date d'évacuation des bois ou écorçage/déchiquetage

(exemple : 12.01.2024)

Remarques / Explications


SUBVENTIONS CALCULEES		
<b>Coûts*</b> (ex : bûcheronage, débardage, écorçage, striage... Pâturage boisé, également liste d'heures du personnel pour nettoyage ou entreprises...)	<b>Nombre de m<sup>3</sup></b> (si pertinent)	<b>CHF totaux</b>
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
<b>Coûts totaux d'exploitation</b>		
<b>Recettes*</b> (ex : bois de service, bois d'industrie, bois décheté...)	<b>Nombre de m<sup>3</sup></b>	<b>CHF totaux</b>
1		
2		
3		
4		
5		
6		
<b>Recettes totales</b>		

Estimation de la subvention		CHF totaux
Coûts nets selon précalculation	0 CHF moins 0 CHF	
<b>Subvention</b>	<b>75%</b>	

En cochant cette case, je certifie ne pas avoir bénéficié d'une autre subvention du canton ou de la Confédération pour ces mesures (double subventionnement interdit)

**Le financement est assuré sous réserve des disponibilités budgétaires annuelles**

Le (la) propriétaire atteste avoir exécuté les mesures conformément aux directives, aux bases légales et aux recommandations édictées par le forestier lors du martelage° :	<b>Signature du forestier de cantonnement</b> , attestant que les travaux ont été réalisés de manière conforme aux exigences en matière de lutte et dans les délais impartis :
Lieu et date : _____	Lieu et date : _____
Signature : _____	Signature : _____

\* Sans justificatifs (décomptes, factures d'entreprises, listes de cubage et/ou martelages, etc.), la subvention ne sera pas versée. Les prix de vente des bois doivent correspondre aux prix du marché.

- Annexes obligatoires :**
- Carte avec emplacements des travaux
  - Justificatifs en lien avec les montants indiqués ci-dessus
  - Si intervention en forêt protectrice, formulaire NaiS complété